

Une pépinière pour favoriser l'émergence de nouveaux commerces

Un premier résultat porteur d'espoir



Une pépinière pour favoriser l'émergence de nouveaux commerces

Passage de relais à la poussinière commerciale du LIR

Après avoir eu du succès en boutique éphémère fin 2022, Virginie Despax de VI EN FIL avait sollicité la poursuite de sa résidence au Laboratoire d'Innovation Rurale (LIR), afin de tester sur un plus long terme son activité de couture et d'ateliers « Do it Yourself » à Fleurance et avait basculé sur le dispositif « poussinière commerciale ».

Après une année passée grâce à ce dispositif et consécutivement au développement de son activité suivie par le service économie de la Lomagne Gersoise et BGE, Vi en Fil s'est installé 1 bis rue Antoinette Cadéot, anciennement le foyer fleurantin. "Vi en Fil" a reçu récemment la visite de Xavier Ballenghien, président de la Lomagne Gersoise, Jean-Louis Castell, vice-président au développement économique, l'emploi et l'innovation, et des élus de la commission.

un outil pour mise en orbite

La « poussinière commerciale » est destinée à être louée temporairement (sur une durée maximum d'un an) aux porteurs de projet qui souhaitent s'installer sur le territoire de la Lomagne Gersoise, pour tester leur activité en amont. En proposant cet espace de travail, la Lomagne Gersoise encourage l'émergence de nouveaux commerces et/ou activités sur le territoire, répondant aux nombreuses demandes identifiées, et permettant de lutter contre la vacance commerciale en intégrant au final un local commercial du parc privé. Pour rappel, la "poussinière commerciale" est un dispositif qui a été accompagné par le Préfet du Gers dans le cadre de la DETR et du pacte métropolitain Toulouse Métropole PETR Pays Portes de Gascogne, qui continue donc avec succès de remplir son rôle de stimulation à l'entrepreneuriat et de résorption de la vacance commerciale (dotation d'équipement des territoires ruraux).

Nouveau coup de pouce

C'est donc au tour maintenant d'une nouvelle entreprise de pouvoir bénéficier de l'accompagnement en « poussinière commerciale »